

COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 17/09/2021, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Bernadette CACALY à Alexandre CACALY, Evelyne GRAS à Jean-Paul MOREL, Sylvie RUELLE à Henri HOURIEZ, Carole BARBIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Christelle HAON à Nicolas BACCONNIER, Christophe LIAUD à Corinne FALCONNET

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Henri HOURIEZ a été désigné(e).

DELIB 2021.09.27.11

OBJET : Subvention Forum de l'emploi du Nord Isère

Emilie JULLIEN, Adjointe déléguée à l'emploi, rappelle aux membres du Conseil Municipal que la collectivité est partenaire officiel du Forum de l'emploi du Nord Isère organisé par la commune et le Pôle Emploi de Villefontaine.

La prochaine édition se tiendra le jeudi 14 octobre 2021 en présentiel au Gymnase Jacques Anquetil à Villefontaine.

Au programme : Plus d'une trentaine de stands de recrutement, un espace numérique avec simulation d'entretiens et découverte des métiers, un forum inversé et un espace « E-JEUX de l'emploi » suivi d'un job dating.

Parallèlement au forum, seront organisées, les « assises de l'emploi » mardi 19 octobre 2021, destinés aux professionnels de l'emploi et les entreprises pour partager des problématiques communes liées à l'emploi.

Chaque année, la commune s'implique lors de cet évènement sur plusieurs niveaux :

- Participation de la Direction des Solidarités aux comités d'organisation du Forum et d'accueil le jour J
- Prêt de matériel et livraison par les services techniques municipaux (grilles d'exposition, barrières de sécurité...) si besoin

Le budget prévisionnel de cette nouvelle édition est estimé à 38 350€.

Il est proposé que la commune verse également comme chaque année une subvention de deux-mille euros (2 000€), montant appliqué depuis 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le versement d'une subvention à la commune de Villefontaine relative au Forum de l'Emploi du Nord-Isère 2021, d'un montant de deux-mille euros (2 000€).**
- **DIT que les crédits sont inscrits au Budget Prévisionnel 2021.**

Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 27/09/2021

Publication et transmission en sous préfecture le 28 septembre 2021 28/09/2021

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20210927-lmc19955-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.